

5

DECOUVERTE D'UNE COLONIE NICHEUSE  
DE HERON CENDRE (*ARDEA CINEREA*, L.)  
AU SENEGAL

La nidification du héron cendré au Sénégal n'était jusqu'alors connue que par de rares observations, toutes réalisées dans le delta du Saloum. Gowthorpe (1979) trouve un couple nicheur sur l'île de Terema qui donnera 3 oeufs puis 2 jeunes à l'envol. En 1980, A.R. Dupuy et M. Konate (*in* Morel, 1980) signalent quatre nids présentant respectivement 2, 3 et 4 oeufs. En juillet 1985, C. Sagna (comm. pers.) note enfin 2 nids construits sur des palétuviers à l'île aux oiseaux.

Le site de reproduction que nous avons découvert est situé sur la bordure nord du delta du Saloum, près de la localité de Palmarin (14°05 de lat. nord / 16°46 de long. ouest). Le milieu est constitué de grands espaces découverts : vasières à mangrove en périphérie, tannes inondés ou nus à efflorescences salines et à faible dénivelé, parsemés ici et là d'amas coquilliers sur lesquels on trouve de petits groupements de baobabs.

Cette zone assez vaste et aux sols impropres à l'exploitation agricole sépare en fait la savane du delta proprement dit et procure une tranquillité relative aux populations d'Ardeidés qui la fréquentent.

La colonie installée sur un seul baobab assez bas, compte 11 nids. Très proches les uns des autres, ils sont constitués pour l'essentiel de grosses brindilles sèches ; le volume très réduit des nids indique que leur construction est très récente. Aucun nid au demeurant n'a été noté les années passées sur ce site. Réutilisés d'une saison de reproduction à l'autre, ils pourront devenir volumineux si l'espèce niche à nouveau. Une seule couvée a eu lieu cette année. A la mi-juillet les jeunes étaient déjà volants. A la mi-août ces derniers, encore cantonnés sur le site, étaient toujours accompagnés des adultes, et n'avaient donc pas fini leur période de dépendance (durant généralement entre 50 et 55 jours). Un nombre maximum de 40 individus a été noté autour de la colonie lors de notre dernière prospection, dont 19 jeunes. Deux cadavres de poussins ont été trouvés au pied du baobab. Il s'agit donc

22 AVR. 1992

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 35181 ep 1

Cote : b

P. 11 18

bien ici d'une véritable colonie et non simplement de quelques couples nicheurs isolés comme indiqué dans les précédentes observations . Peu de données en revanche ont été collectées sur le régime alimentaire de ces hérons, mis à part la présence à l'approche des nids de poissons encore frais de la famille des *Cichlidae*.

La forme *monicae* décrite au banc d'Arguin en Mauritanie par Jouanin et Roux (1963) et élevée au rang d'espèce par Erard et al (1986) est également très présente dans la région. Après un examen attentif des adultes et des jeunes de cette colonie, il s'avère que ces individus appartiennent à la race nominale *Ardea cinerea*.

La découverte de cette colonie nicheuse suggère une possible extension de l'aire de nidification de l'espèce dans l'ouest africain, et appelle à une surveillance accrue des zones humides de la sous-région (Saloum et Casamance) aux prochaines saisons de reproduction.

#### BIBLIOGRAPHIE

ERARD (C.), GUILLOU (J.J.), et MAYAUD (N.) 1986. - Le héron blanc du banc d'Arguin *Ardea monicae*. Ses affinités morphologiques. Son histoire. *Alauda*, 54 : 161-169.

GOWTHORPE (P.) 1979. - Reproduction de Laridés et d'Ardeidés dans le delta du Sine-Saloum (Sénégal). *ORFO*, 49 : 105-112.

JOUANIN (C.) et ROUX (F.) 1963. - Une nouvelle race de héron cendré *Ardea cinerea monicae*. *ORFO*, 33 : 103-106.

MOREL (G.J.) 1980. - Liste commentée des oiseaux du Sénégal et de la Gambie, Supplément n°1. Rapport ORSTOM.

F. BAILLON

Station d'Ornithologie

ORSTOM, BP 105, M'BOUR, SENEGAL